

2013-1122
2014-01-14

Panneau Principal
SUN-MAKER
ALGAE 400

ALGICIDE LIQUIDE

DÉTRUIT LES ALGUES DANS L'EAU DES PISCINES

- Non mousseux
- Aide à clarifier
- Réduit la quantité de chlore demandée

DOMESTIQUE

NO. D'HOM 20284.10 LOI SUR LES P.A.

GARANTIE :

Poly [(oxyéthylène diméthyliminio) éthylène-dichlorure de (diméthyliminio) éthylène].....40%

CONTENU NET

1 L

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Sun-Maker Distributors Ltd.
Unit#101 - 20771 Langley By-Pass,
Langley, B.C. V3A 5E8
604-533-3474

Panneau Secondaire

SUN-MAKER ALGAE 400

- Détruit et contrôle les algues rebelles • Efficace contre les algues vertes, ou autres.
- Aide à la floculation des algues mortes ainsi que des dépôts au fond des piscines ce qui rendra le nettoyage plus facile • Efficace à tous les pH

PRECAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Dangereux s'il est ingéré.
- Ne pas mélanger à un autre produit chimique.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. L'envelopper et le jeter avec les ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

2013-1122

2014-01-14

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques.

MODE D'EMPLOI: Pour une meilleure distribution diluer SUN-MAKER ALGAE 400 dans un seau d'eau et verser autour de la piscine. Enlever les algues mortes à l'aspirateur.

1. Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initial sera de 100 mL de SUN-MAKER ALGAE 400 par 10 000 litres d'eau de piscine.
2. La dose d'entretien hebdomadaire est de 35 mL de SUN-MAKER ALGAE 400 par 10 000 litres d'eau de piscine.
3. Dans les eaux qui renferment des algues visibles, surchlorer en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchloration utilisé et 24 heures plus tard ajouter la dose d'entretien hebdomadaire.
4. Dans les eaux renfermant des algues visibles, lorsque la surchloration n'est pas employée, ajouter 150 mL de SUN-MAKER ALGAE 400 par 10 000 litres d'eau de piscine.